

24 novembre 2015 – Visite du syndic au Parc Cézanne

Membres du CS présents : Mmes d'Onorio, Wolkowitsch, MM. Füredi, Poss

Chauffage

1. Un rendez-vous est prévu avec Mme Clemens pour la visite technique bi-annuelle d'automne. Elle a remis son rapport annuel ; le bilan de la gestion sera présenté à la prochaine AG.

Travaux divers

2. Repeindre le panneau de stationnement interdit à l'entrée du bloc garages. **Relancer ENB encore une fois.**
3. À la réunion du 22/9 le CS a décidé de confier l'affichage réglementaire des plans de sécurité incendie à Fleury Feu. La commande a été passée. Un projet a été soumis et des corrections proposées.
En attente de la nouvelle proposition pour signer le bon à tirer.
4. Voie piétonne d'accès à la cour des mûriers : en attente du devis d'ATPRT. **Relancer ATPRT.**
Demander un devis à Accent du Sud.
5. Compteurs d'eau : installation des nouveaux compteurs avec télé-relève.
M. Carmille relance encore une fois la Générale Industrielle.

Circulation des véhicules

6. M. Carmille a relancé ATPRT pour le devis d'installation d'un dispositif de limitation de la vitesse des véhicules en haut de l'allée principale. Pas de retour.
M. Carmille demande un devis à KLM, Réseau TP et Accents du Sud pour la réalisation d'un ralentisseur en haut de l'allée principale.
7. Les bandes réfléchissantes des poteaux de stationnement se décollent. **M. Carmille les fait remplacer par des dispositifs plus pérennes.**
8. M. Carmille interroge les propriétaires des emplacements de parking à propos de l'enlèvement des reliquats métalliques.

Installations électriques

9. Les travaux se poursuivent et doivent être terminés fin novembre. Six bâtiments sont terminés, Estaque en cours.
10. M. Carmille met un terme au contrat EDF du compteur alimentant le petit local technique au bâtiment Hermitage qui a été raccordé au compteur des communs pour faire l'économie d'un abonnement.
11. L'AG pour le bloc-garages, convoquée le 23/11, a décidé à l'unanimité des présents (13 copropriétaires présents sur 15) d'effectuer les travaux.
12. M. Sanial a remis une première version du projet pour l'éclairage extérieur.

Ascenseurs

13. M. Carmille attend la validation par Koné de la connexion par les cartes GSM pour mettre un terme aux contrats ORANGE.
M. Carmille a pris rendez-vous avec KONÉ la semaine prochaine pour évoquer ce point et les trois suivants.
14. KONÉ a été interrogé sur la puissance électrique nécessaire afin de diminuer éventuellement le coût de l'abonnement.
15. KONÉ et M. Sanial ont été interrogés sur l'éclairage des cabines d'ascenseurs pour en diminuer la consommation.
16. KONÉ a été interrogé sur la consommation d'énergie de l'ascenseur du Bellevue, supérieure de 50% à celle des autres.

Réducteur de pression

17. L'installation a été effectuée le 13 novembre.

Espaces verts

18. La visite avec Jardins Sestian a eu lieu le 12 novembre. Celle avec Lerda est prévue le 8 décembre.

19. S'assurer que le nettoyage des espaces verts sera assuré chaque semaine. Si l'entreprise retenue ne le fait pas, demander à M. Enjalric.

Fibre optique

20. M. Carmille a retourné le document technique validé, ainsi que la nouvelle convention de raccordement.

Il tente d'obtenir plus d'information en ce qui concerne le planning de réalisation.

Interphone

21. Un technicien d'ERDE est venu le 17 novembre pour établir un devis pour la rénovation des interphones. Ce devis est en attente. Un mandat de la prochaine AG sera sollicité sur la base de ce devis afin de réaliser cette opération sur le prochain exercice.

Un autre devis, au moins, sera recherché.

Divers

22. Plusieurs poubelles n'ont plus de couvercle. M. Carmille demande à M. Enjalric de les remplacer.

23. Mme Mille demande l'autorisation d'installer un climatiseur sur son balcon. Cette autorisation doit lui être accordée, en lui rappelant qu'il faut respecter l'harmonie des façades – les membres du CS présents ont remarqué que certains climatiseurs ont été installés en hauteur et sont très visibles.

Cette question avait été débattue lors d'une assemblée générale : il avait été demandé que les climatiseurs soient installés de la façon la plus discrète possible afin de ne pas nuire à l'esthétique générale.

Prochaine réunion du conseil syndical

24. Une réunion du conseil syndical est convoquée pour le 14 décembre. M. Carron a transmis l'ordre du jour aux intéressés.